

Demandes en ligne pour les contributions LoRo-Sport

Les demandes de contributions se font dès maintenant en ligne, sur la plateforme électronique de l'Etat de Fribourg (<https://egov.fr.ch/>).

Les domaines pour lesquels des demandes peuvent être déposées restent les mêmes et les informations requises dans les formulaires en ligne sont les mêmes que celles des formulaires papier. La différence est que l'association sportive ou le club sportif doit tout d'abord s'enregistrer dans eGov, puis que cette inscription doit être validée par le secrétariat LoRo-Sport avant de pouvoir faire des demandes de contribution.

1) Marche à suivre pour l'enregistrement de l'association sportive ou du club sportif dans eGov

a. Création d'un compte personnel dans le guichet virtuel



The screenshot shows the top navigation bar of the eGov website with a search icon and a 'Se connecter' button. Below the navigation bar, the page title is 'Guichet virtuel - Etat de Fribourg'. On the left, there is a section titled 'Améliorations et nouveautés de mars 2024' dated 14.03.2024. On the right, there is a section titled 'Pourquoi créer un compte ?' which lists benefits of creating an account. At the bottom right, a black button labeled 'Créer un compte' is circled in red.

Guichet virtuel - Etat de Fribourg

Améliorations et nouveautés de mars 2024
14.03.2024
Des améliorations et des nouveautés sont régulièrement ajoutées sur le guichet virtuel. Retrouvez ci-dessous la liste des éléments inclus dans la dernière mise à jour du 14 m...

Pourquoi créer un compte ?
Vous enregistrer sur le guichet virtuel vous permet de

- Vous informer, suivre et réaliser vos démarches dans un espace unique, confidentiel et sécurisé
- Interagir directement avec l'administration
- Faciliter la réalisation et le suivi de vos démarches
- Conserver des documents et pièces justificatives liés aux démarches

Une adresse e-mail valide ainsi qu'un numéro de téléphone mobile sont nécessaires pour la création d'un compte.

Créer un compte

b. Se connecter au guichet avec le compte personnel



The screenshot shows the top navigation bar of the eGov website with a search icon and a 'Se connecter' button circled in red. Below the navigation bar, the page title is 'Guichet virtuel - Etat de Fribourg'. On the left, there is a section titled 'Améliorations et nouveautés de mars 2024' dated 14.03.2024. On the right, there is a section titled 'Pourquoi créer un compte ?' which lists benefits of creating an account. At the bottom right, a black button labeled 'Créer un compte' is visible.

Guichet virtuel - Etat de Fribourg

Améliorations et nouveautés de mars 2024
14.03.2024
Des améliorations et des nouveautés sont régulièrement ajoutées sur le guichet virtuel. Retrouvez ci-dessous la liste des éléments inclus dans la dernière mise à jour du 14 m...

Pourquoi créer un compte ?
Vous enregistrer sur le guichet virtuel vous permet de

- Vous informer, suivre et réaliser vos démarches dans un espace unique, confidentiel et sécurisé
- Interagir directement avec l'administration
- Faciliter la réalisation et le suivi de vos démarches
- Conserver des documents et pièces justificatives liés aux démarches

Une adresse e-mail valide ainsi qu'un numéro de téléphone mobile sont nécessaires pour la création d'un compte.

Créer un compte

c. Inscription d'une personne morale



Nom : Le nom de l'association sportive ou du club sportif

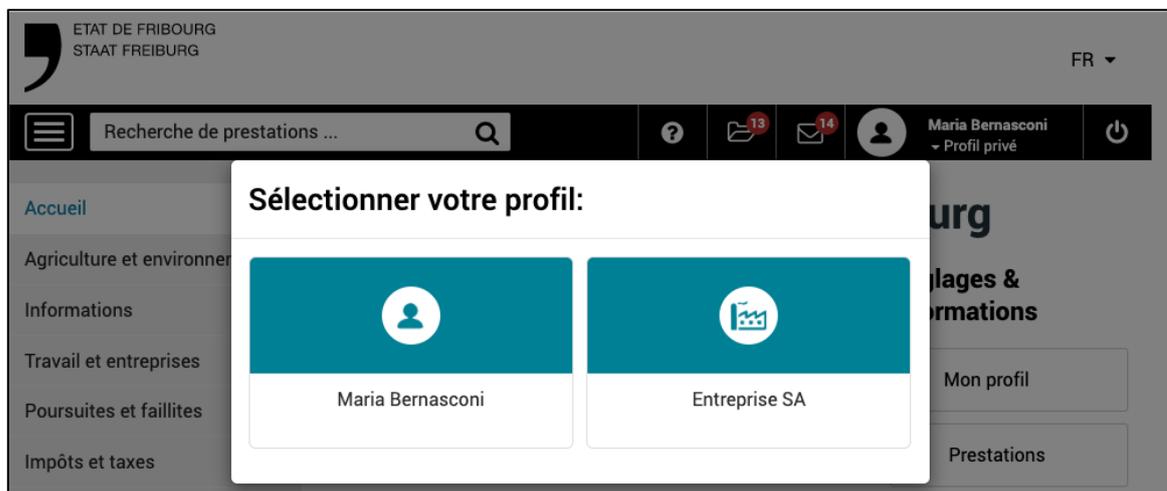
Choix de la forme juridique : 3 Association sportive ou club sportif

Une fois que les informations ont été envoyées, vous devez faire parvenir le formulaire d'inscription ainsi que les statuts de l'association ou du club au Service du sport (soit par courrier, soit par e-mail à lorosport@fr.ch).

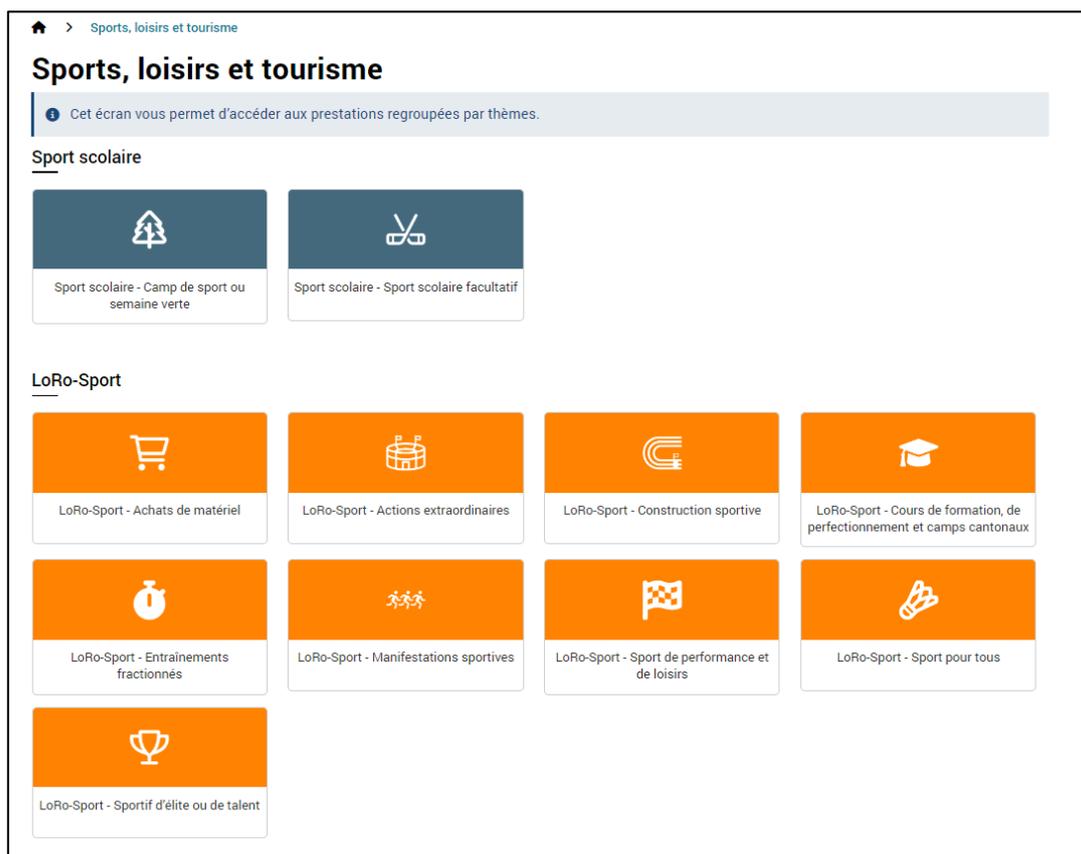
Après que le service du sport a validé la personne morale, l'association ou le club est définitivement enregistré dans eGov et vous pouvez faire les différentes demandes de contribution.

2) Déposer une demande de contribution dans eGov

- a. Se connecter au guichet avec le compte personnel
- b. Sélectionner le profil de la personne morale (e.g. Entreprise SA dans l'exemple ci-dessous)



c. Faire la demande de contribution souhaitée



Il n'est pas possible d'enregistrer la demande incomplète, il faut la transmettre et la compléter par la suite.

Les échanges sur le suivi des demandes se fait via ce portail (demande en cours de traitement, demande en attente de la liste de résultats, document de décision, ...).

3) Contact

Pour toutes questions vous pouvez contacter Christine Güdel (lorosport@fr.ch ou +41 26 305 44 95). En cas de non-réponse à votre appel téléphonique, n'hésitez pas à laisser un message sur le répondeur, Christine ne travaillant pas tous les jours.